



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
7 novembre 2019  
Français  
Original : anglais

---

### Application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité

#### Vingt-quatrième rapport présenté par le Secrétaire général

#### I. Introduction

1. Le présent rapport, présenté en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, porte sur les faits survenus depuis mon précédent rapport, daté du 6 août 2019 (S/2019/632), en ce qui concerne les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et les biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales.

#### II. Activités récentes concernant le rapatriement et le retour de tous les Koweïtiens et nationaux d'États tiers portés disparus, ou la restitution de leurs dépouilles

2. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) a assisté, en qualité d'observateur, à la cent-neuvième réunion du Sous-Comité technique du Mécanisme tripartite et à la quarante-huitième session de la Commission tripartite, qui se sont tenues respectivement le 29 et le 31 juillet 2019 à Amman. Le 25 septembre, la MANUI a participé, en qualité d'observateur, à la cent-dixième réunion du Sous-Comité, qui s'est tenue à Bagdad. Lors des réunions, les participants ont reçu des informations actualisées sur les résultats des investigations sur le site de Samaoua (province de Mouthanna) et les reconnaissances et les fouilles sur des sites d'inhumation potentiels à Karbala et à Rahhaliya, qui étaient menées par le Ministère iraquien de la défense, avec l'appui du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il a été indiqué que les travaux d'excavation sur le site de Khamissiyé avaient été reportés en raison de fêtes religieuses et devaient reprendre les mois suivants. Aucune nouvelle information n'est apparue concernant d'autres sites à Salman Pak, Radouaniyé et Barjisiya, en Iraq, ou la base navale au Koweït. Le Sous-Comité a décidé de poursuivre les travaux d'exploration et la recherche de nouvelles informations relatives à ces sites.

3. Le 8 août, tous les restes humains qui avaient été trouvés début mars sur le site de Samaoua ont fait l'objet d'un transfert officiel de l'Iraq au Koweït au poste frontière de Safouan, entre les deux pays, sous le contrôle du CICR. La délégation koweïtienne a informé le Sous-Comité technique que la réassociation des restes humains et les processus ultérieurs d'identification génétique se poursuivaient au



Koweït. Les résultats préliminaires avaient révélé des correspondances avec certaines des personnes disparues figurant sur les listes koweïtiennes. Les résultats définitifs seraient annoncés une fois que l'ensemble du processus d'identification aurait été mené à son terme.

4. Le Sous-Comité technique a décidé que le CICR rédigerait un projet de protocole pour les futurs transferts transfrontaliers de restes humains, en consultation avec l'Iraq et le Koweït. Une fois achevé, le projet serait soumis au Sous-Comité pour examen puis adoption par la Commission tripartite.

5. Le 27 juillet, le Gouverneur de MOUTHANNA a annoncé publiquement qu'un autre charnier, qui contenait probablement des restes koweïtiens, avait été trouvé dans le désert de Samaoua. Au cours de la cent-neuvième réunion du Sous-Comité technique, la délégation iraquienne a fait savoir que les forces de sécurité gouvernementales avaient sécurisé le site afin que de nouveaux travaux d'excavation puissent être effectués en temps voulu. Au cours de la cent-dixième réunion, la délégation iraquienne a indiqué que le Gouverneur n'était pas certain de la présence sur ce site de Koweïtiens portés disparus. Le Sous-Comité a décidé qu'il fallait donc poursuivre les travaux exploratoires sur ce site, en particulier l'examen des images satellite disponibles. Conformément aux orientations du CICR, tous les membres sont convenus de fournir toute image satellite supplémentaire et toute information qu'ils pourraient détenir sur ce site. Il a également été convenu qu'une mission conjointe d'excavation réunissant l'Iraq, le Koweït et le CICR se rendrait sur le site en temps voulu.

6. À la cent-dixième réunion du Sous-Comité technique, le Ministère iraquien de la défense a communiqué des informations actualisées sur les travaux d'excavation qui avaient été effectués du 15 au 17 septembre sur les sites de Karbala et de Rahhaliya avec l'appui du CICR. Le Sous-Comité a décidé de poursuivre la recherche d'informations supplémentaires relatives au site de Karbala. En l'absence d'indices de l'existence probable d'autres charniers à Rahhaliya, le Sous-Comité a décidé de suspendre ses recherches à cet endroit.

7. Le 6 août, ma Représentante spéciale et ma Représentante spéciale adjointe ont rencontré le nouveau Ministre iraquien de la défense, Najah al-Shammari, qui a exprimé sa détermination à régler le dossier des Koweïtiens portés disparus.

8. Le 4 septembre, ma Représentante spéciale adjointe a rencontré le Représentant permanent du Koweït auprès de l'Organisation des Nations Unies, Mansour al-Otaibi, à New York. Ils ont examiné les relations entre le Koweït et l'Iraq, l'évolution récente de la situation sur le dossier koweïtien et les activités de la MANUI en la matière.

9. Lors d'une réunion avec le Ministre iraquien des affaires étrangères, Mohamed Ali al-Hakim, tenue le 16 septembre, ma Représentante spéciale a évoqué notamment la recherche des Koweïtiens et des nationaux de pays tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales. Le Ministre a réaffirmé que son gouvernement était résolu et déterminé à régler les questions en suspens entre l'Iraq et le Koweït.

10. La MANUI, en coopération avec le département de la formation spécialisée du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications du Centre de services mondial de l'ONU à Brindisi, a continué les préparatifs logistiques pour un stage de formation à l'utilisation de géoradars à l'intention d'une dizaine de membres du personnel du Ministère iraquien de la défense. La formation devait être dispensée en Iraq d'ici la fin de l'année 2019 et aider à repérer les sites d'inhumation clandestins.

### **III. Activités récentes concernant la restitution de biens koweïtiens**

11. Le 28 août, le Gouvernement iraquien a remis au Gouvernement koweïtien 42 000 des 162 000 livres dont on a découvert récemment qu'ils appartenaient à la Bibliothèque nationale et à l'Université du Koweït. La remise s'est déroulée à l'Institut diplomatique à Koweït, en présence de la Coordonnatrice résidente des Nations Unies par intérim au Koweït.

12. Lors de la réunion avec ma Représentante spéciale, le 16 septembre, le Ministre iraquien des affaires étrangères a indiqué qu'un grand nombre de livres koweïtiens, outre les 162 000 déjà identifiés, avaient été collectés et que des préparatifs se poursuivaient en vue de leur remise officielle au Koweït.

13. Le 26 septembre, le personnel de la MANUI a rencontré des responsables du Ministère iraquien des affaires étrangères pour discuter des modalités de remise de ces livres. Les responsables ont déclaré que le Ministère avait mené des recherches approfondies pour trouver ces livres dans les universités, d'autres établissements universitaires et des institutions gouvernementales et privées dans l'ensemble de l'Iraq et pour les rassembler en vue de leur remise. La MANUI a réaffirmé sa volonté d'apporter un appui aux fins du rapatriement de ces livres.

14. Le 27 octobre, le Ministère iraquien des affaires étrangères a officiellement remis au Gouvernement koweïtien un lot supplémentaire de biens koweïtiens, comprenant environ 200 000 livres appartenant à la Bibliothèque nationale et à l'Université du Koweït. La remise officielle s'est déroulée à Koweït en présence du Vice-Ministre adjoint koweïtien des affaires étrangères pour les organisations internationales, Abdulaziz al-Jaralla, du Sous-Secrétaire du Ministère iraquien des affaires étrangères, Hazim al-Yusufi, et du Coordonnateur résident des Nations Unies au Koweït.

### **IV. Observations**

15. Ces derniers mois, les efforts continus déployés par les Gouvernements iraquien et koweïtien, le CICR et la Commission tripartite ont collectivement permis de progresser de façon significative dans cet important dossier humanitaire. Ces progrès ont été rendus possibles par le travail considérable accompli par le Gouvernement iraquien, en particulier le Ministère de la défense et le Ministère des affaires étrangères, par les efforts inlassables, diplomatiques et autres, consentis par le Gouvernement koweïtien, par l'appui et les orientations du CICR et par les contributions très utiles des membres de la Commission tripartite, qui ont pris la forme notamment de cartes, d'images satellites et d'archives diplomatiques et militaires. J'encourage tous les membres de la Commission à poursuivre leur recherche des Koweïtiens portés disparus avec le même dévouement et la même détermination. J'espère sincèrement que les efforts diligents que l'équipe médico-légale koweïtienne déploie pour mener à bien l'identification des restes humains découverts à Samaoua au mois de mars permettront bientôt de soulager quelque peu certaines familles.

16. La remise d'un grand nombre de livres de l'Université du Koweït et de la bibliothèque nationale effectuée par le Gouvernement iraquien à la fin du mois d'août et du mois d'octobre constitue une nouvelle étape importante vers la récupération et la restitution de biens koweïtiens, notamment des archives nationales. Les efforts continus déployés par le Ministère iraquien des affaires étrangères pour repérer et rassembler les livres koweïtiens sur l'ensemble du territoire iraquien sont louables, et

j'encourage vivement le Gouvernement à faire fond sur ces efforts couronnés de succès et à prendre toutes les mesures nécessaires pour poursuivre la recherche de nouveaux biens disparus, notamment des archives nationales koweïtiennes.

17. Ma Représentante spéciale et ma Représentante spéciale adjointe continueront de faire tout leur possible pour favoriser la poursuite des progrès dans ce dossier, en travaillant en relation étroite avec les Gouvernements iraquien et koweïtien, le CICR et les autres partenaires.

---